

Collectif nancéien pour une régie publique des transports en commun et pour leur accès gratuit

Contact : collectif-transport@fsl-nancy.fr – Site : collectif-transport.fsl-nancy.fr

Nancy, le 24 juin 2015

Communauté Urbaine du Grand Nancy
Monsieur Laurent GARCIA
Vice-président délégué aux transports
en commun et infrastructures de transport
22-24, viaduc Kennedy
54035 Nancy Cedex

Lettre ouverte

Monsieur le Vice-Président,

Nous avons bien reçu votre courrier en réponse à notre lettre ouverte du 3 mars. Il participe au débat que nous estimons nécessaire et auquel nous nous efforçons de contribuer depuis longtemps.

Cependant, ce débat ne doit pas rester entre nous, car il concerne tous les habitants du Grand Nancy. Or, votre courrier ne répond pas à la proposition qui faisait précisément l'objet de notre lettre et que nous renouvelons aujourd'hui : « *afin de clarifier tous ces éléments et de les porter à la connaissance de nos concitoyens, nous vous proposons un débat contradictoire public sur les transports en commun du Grand Nancy avec un représentant de notre collectif, à une date, en un lieu et selon des modalités à définir ensemble* ». Nous attendons votre réponse sur ce point.

De plus, toute l'argumentation que vous développez porte exclusivement sur la question de la gratuité des transports, que nous n'avions pas évoquée dans notre lettre. Non pas parce qu'elle ne nous intéresserait pas, bien au contraire – c'est l'une de nos propositions, et non des moindres –, mais parce qu'elle n'est qu'un des éléments de la politique de priorité aux transports en commun que nous préconisons. C'est sur l'ensemble de votre politique des transports urbains, d'une part, et sur l'ensemble de nos propositions en la matière, d'autre part, que nous souhaitons débattre publiquement avec vous.

Ceci étant, sans répondre sur le fond de votre courrier – ce sera l'objet du débat public auquel nous vous convions –, voici quelques observations qu'il appelle de notre part.

– La comparaison que vous faites avec les autres réseaux – qui montre que les modalités de financement des transports du Grand Nancy sont comparables à celles des villes de même importance – n'est pas sans intérêt, mais elle ne peut servir d'argumentation pour justifier le statu quo. En effet, si tous les responsables politiques raisonnaient ainsi, nous serions encore dans une monarchie absolue, l'école serait encore payante et la Sécurité sociale n'existerait pas.

– Vous affirmez qu'à Aubagne, « *l'offre est amputée de la part non financée par les usagers* ». Ceci n'est vrai ni à Aubagne, ni à Châteauroux : les responsables de ces deux communautés d'agglomération, de tendances politiques opposées (s'agissait-il vraiment de « *passades populistes ou idéologiques* » ?), ont largement accru l'offre de transports en même temps qu'ils instauraient la gratuité, ce qui a multiplié la fréquentation respectivement par 2,5 et 2,7 en quelques années.

– Enfin, s'il ne nous a pas échappé que « *rien de ce qui est coûteux à produire n'est gratuit [et que] si ce n'est plus l'usager qui paie, c'est la collectivité et donc les contribuables* », il est peu convaincant, pour tenter de faire passer des déclarations publiques hasardeuses, de maltraiter l'arithmétique en feignant de confondre une augmentation des taux d'imposition de 20 points et de 20 %.

Nous pourrions approfondir toutes ces questions lors du débat public auquel nous vous invitons et pour lequel nous attendons vos propositions.

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Vice-président, l'expression de nos cordiales salutations.

Le collectif